

L'Europe réunie après la chute du Mur : vers une Europe des solidarités

Patrick de Rousiers

| Général d'armée aérienne (2S).

Trois décennies après la chute du mur de Berlin, quelle ambition collective ont les pays membres de l'Union européenne ? Sont-ils prêts à se doter d'une capacité militaire d'anticipation, de décision et d'action en accompagnement des mesures diplomatiques, économiques, financières et normatives qu'ils prennent dès à présent pour faire face aux défis de notre monde globalisé ?

Est-il possible de mourir pour l'Europe ?

Question saugrenue, mais véritable sujet quand par ailleurs est évoquée avec insistance la notion d'Europe puissance trente ans après la chute du mur de Berlin, le démantèlement du rideau de fer et le retour de la démocratie dans près d'une dizaine de pays européens.

Saugrenue, car il nous faut d'abord porter témoignage et nous recueillir devant le sacrifice du personnel civil et militaire tombé ou meurtri dans sa chair, alors engagé sous la bannière de l'Union européenne ⁽¹⁾.

Pour autant, ces hommes et ces femmes étaient citoyens de l'un des vingt-huit États-membres européens et engagés par leur gouvernement et non sur ordre d'un quelconque directeur bruxellois puisque, comme le disait récemment Jean-Dominique Giuliani ⁽²⁾ : « L'Europe n'est ni un État ni un Empire. »

Mais vrai sujet, car si la fin du rideau de fer ⁽³⁾ a permis la réunification du continent européen, elle fut d'abord une période difficile pour nombre de pays européens, certains ne pouvant conduire des élections libres que plusieurs mois

⁽¹⁾ Voir par exemple le point établi par Nicolas Gros-Verheyde : « *In Memoriam*. Diplomates et militaires morts en mission pour l'Europe » (<https://www.bruxelles2.eu/>).

⁽²⁾ Président de la Fondation Robert-Schuman ; article publié dans *La Croix* le 4 novembre 2019.

⁽³⁾ 2 mai 1989, ouverture du rideau de fer à la frontière austro-hongroise ; novembre 1989, révolution de velours en République socialiste tchécoslovaque ; 9 novembre 1989 chute du mur de Berlin.

après la chute du Mur et dans des conditions douloureuses ; pensons à la Bulgarie et aux trois États baltes ⁽⁴⁾.

Cette période marquait heureusement la fin de la guerre froide – une guerre potentiellement effroyable avec l’engagement massif d’armements conventionnels, chimiques ⁽⁵⁾ et nucléaires aux conséquences dévastatrices – tout en ouvrant des perspectives d’avenir pour ces peuples européens qui quittaient un joug féroce comme en témoignent les musées du KGB situés dans les capitales de ces pays, et toute l’histoire du goulag.

Évidemment, l’appartenance à l’Otan n’allait pas de soi pour tous ces anciens membres du pacte de Varsovie, tant elle marquait un changement profond d’alliance politique, mais pour autant elle offrait une garantie de sécurité rassurante sans trop de contrainte et permettait par là même de tirer les dividendes de la paix, c’est-à-dire de consacrer les ressources financières de ces pays à d’autres priorités que la défense du territoire et de leurs intérêts.

Les douze pays membres de l’Union européenne à l’époque allaient alors faire preuve de détermination en engageant rapidement les processus d’adhésion des pays ⁽⁶⁾ au fur et à mesure des sollicitations.

C’est cette « Europe de la solidarité » qui allait se voir décerner en 2012 le prix Nobel de la paix pour avoir contribué pendant plus de six décennies à l’avancement de la paix et de la réconciliation, de la démocratie et des droits de l’homme. L’ADN de l’Union européenne est donc assez éloigné de celui d’un État puissance puisque défini avant tout par la recherche du consensus et la résolution par la négociation de tout conflit, qu’il soit politique, économique, sociétal, financier ou même sécuritaire ⁽⁷⁾.

Mais le monde a changé, l’Union européenne peut-elle en rester là ?

Les dividendes de la paix... un bien lointain souvenir

Si au début des années 2000 l’effort fut mis sur le développement dans un monde qui semblait prospère et en paix ⁽⁸⁾, si ensuite la crise économique mondiale

⁽⁴⁾ Retrait complet des troupes russes entre 1993 et 1994.

⁽⁵⁾ La Convention sur l’interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l’emploi des armes chimiques et sur leur destruction (encore appelée Convention sur les armes chimiques) a été ouverte à la signature lors d’une cérémonie qui a eu lieu à Paris le 13 janvier 1993. Quatre ans plus tard, en avril 1997, la Convention entrait en vigueur.

⁽⁶⁾ Autriche, Finlande et Suède (1995) ; Chypre, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pologne, République tchèque, Slovaquie et Slovénie (2004) ; Bulgarie et Roumanie (2007) ; Croatie (2013).

⁽⁷⁾ Devant le Conseil de sécurité des Nations unies M^{me} Mogherini (HRVP) a récemment dit sa conviction que la sécurité ne repose pas que sur la force militaire, mais est liée avant tout au développement humanitaire et à la croissance économique, à la démocratie et aux droits de l’homme.

⁽⁸⁾ Introduction du document de Javier Solana : *Une Europe sûre dans un monde meilleur* ; Conseil européen, Bruxelles, 12 décembre 2003.

a profondément bouleversé nos sociétés, alors force est de constater que depuis de nouveaux défis sont survenus.

Deux ans seulement après la chute du mur de Berlin, rappelons-nous ce qui est arrivé à nos portes en Bosnie-Herzégovine, puis ce fut l'invasion du Koweït, le génocide au Rwanda, plus tard le Kosovo, puis le 11 septembre aux États-Unis, l'Afghanistan, *Boko Haram* au Nigeria, l'épuration ethnique en République centrafricaine, l'activité des pirates au large de la Somalie, l'invasion de la Crimée et la déstabilisation du Donbass, la guerre au Mali, les conflits en Irak, en Syrie et en Libye, mais aussi les trop nombreuses attaques meurtrières à travers la planète, à Madrid et Barcelone, Londres et Manchester, Boston, Bali et Bombay, Lahore et Peshawar, Ottawa, Québec, Toronto, Edmonton et Orlando, Berlin, Paris, Nice, Toulouse, Bruxelles, Stockholm... Oui le monde n'a pas été en paix bien longtemps.

Je puis en témoigner, les événements de la dernière décennie ont initié une véritable prise de conscience des pays européens aux enjeux auxquels ils doivent maintenant faire face. Car la guerre est arrivée aux portes de nos cités avec le terrorisme islamiste frappant au cœur de nos sociétés. Nos pays européens doivent aussi faire face au défi de l'immigration massive en provenance de zones conflictuelles, car ces hommes et femmes qui tentent le voyage sont soit exclus du développement économique mondial ou alors défiés par la guerre ou les génocides. Parallèlement, les actions de la Russie en Géorgie, en Crimée ou dans le Donbass – sans oublier l'attitude lors de la destruction du vol de Malaysia Airlines MH17 au-dessus de l'Ukraine – ou les tentatives d'influence sur les élections conduisent à préoccuper nombre de chefs d'États et de gouvernements européens.

Cela a conduit à la réactivation du service militaire en Lituanie et en Suède, tandis que la Finlande et l'Estonie ont choisi de renforcer leurs réserves opérationnelles et conduisent avec elles des exercices nationaux majeurs.

Enfin, nombre de pays européens ont accru sensiblement leurs investissements de défense, car l'enjeu est clair, les défis du futur imposent de développer en tout premier lieu une capacité de résilience et de réaction nationale tout en s'appuyant ensuite sur des collaborations binationales robustes avant que l'apport des entités multinationales ne puisse se manifester et inscrire le soutien dans le temps long (Otan, UE ou coalition de circonstance).

Le réveil s'est opéré, mais la vision commune des enjeux par les Européens demande à être consolidée ⁽⁹⁾.

⁽⁹⁾ Une révision de la *Stratégie européenne de sécurité* de M^{me} Mogherini sous la forme d'un « Livre blanc européen » permettrait non seulement d'actualiser le niveau d'ambition collectif des 27 avec le départ du Royaume-Uni, mais offrirait aussi l'occasion d'identifier plus clairement des engagements solennels pris collectivement et au plus haut niveau (sur le niveau d'ambition, sur les développements ou le partage capacitaire, sur la solidarité financière...)

Vers un renforcement inéluctable de l'Europe des solidarités

C'est cette solidarité européenne qui conduit des pays situés à l'ouest du Danube à s'impliquer dans les mesures de réassurance de l'Otan pour les pays baltes, la Pologne, la Bulgarie et la Roumanie. C'est elle également qui explique l'engagement d'un nombre croissant de pays européens dans la stabilisation et l'aide à la reconstruction et au développement de certains pays africains ruinés par le terrorisme ou déstabilisés par des conflits intérieurs fratricides en s'engageant soit au sein des missions de l'UE ou en bilatéral ou enfin dans le cadre de l'ONU.

C'est elle enfin, cette solidarité européenne qui conduit M. Joseph Borrell – Haut représentant de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité et vice-président de la Commission européenne (HRVP) – à interpeler la Turquie sur ses activités de forage dans la zone économique exclusive chypriote. Le HRVP s'inscrit ainsi dans la droite ligne de ses prédécesseurs – M^{me} Mogherini et Lady Ashton – à l'occasion de la crise sur le nucléaire iranien ou en réaction aux agissements de la Russie en Crimée ou dans le Donbass : rechercher par la voie diplomatique une issue à des situations conflictuelles et pour ce faire peser de tout le poids politique représenté par 28 chefs d'États et de gouvernements représentant plus de 510 millions de citoyens.

Mais sans doute est-il venu le temps de franchir une nouvelle étape dans la solidarité européenne en s'attachant avec force et détermination au volet « Défense et sécurité », tel est d'ailleurs le sens des avancées lancées récemment à Bruxelles avec la revue annuelle des capacités, le Fonds européen de défense, la coopération structurée permanente (*PESCO*) ou le Fonds de transport pour la mobilité militaire.

Mais puisque l'environnement géostratégique a sensiblement évolué ces dix dernières années – montée en puissance du recours à la force dans les rapports étatiques, émergence de la Chine, pivot stratégique des États-Unis, relations difficiles avec la Russie, apparition de nouvelles menaces notamment dans l'espace et le cyberspace – il faut maintenant répondre à une autre question : « Si l'Europe veut exercer une autonomie stratégique, comment peut-elle la mettre en œuvre ? ».

Vers une Europe puissance politique de nations solidaires ?

Je l'ai constaté à Bruxelles, il n'y a ni gouvernance européenne ni volonté de puissance dans le domaine de la défense, ce n'est ni dans la culture de la Commission européenne ni dans la volonté des États-membres puisque ces derniers sont profondément attachés au maintien de leurs prérogatives régaliennes.

Est-ce à dire qu'il faut clairement déclarer que l'objectif à terme n'est pas de mettre en place une sorte d'armée pour l'Europe – une composante fédérale capable d'agir dans l'urgence – mais au contraire de favoriser l'appropriation des enjeux de demain par chacun des États-membres de sorte à être ensuite en mesure

d'agir rapidement et collectivement ? Oui, car l'inverse ne serait pas acceptable politiquement notamment par les pays situés antérieurement à l'est du rideau de fer... mais pas qu'eux !

Doter Bruxelles d'une composante militaire autonome soulève en effet nombre de questions.

- La plus évidente d'entre elles est de savoir quel apport cela procurerait par contraste avec la situation actuelle ! Pense-t-on vraiment que cela favoriserait la réactivité des prises de décision ?

- Tout aussi importante : Bruxelles... mais qui à Bruxelles ? La Commission, ce n'est pas dans sa culture ni son mandat. Le président du Conseil européen ou un ministre de la Défense – poste à créer ?

- Mais alors quelle serait la délégation des États-membres, pour faire quoi ? Qui assurerait le contrôle politique ? Les États-membres ou le Parlement européen ? Ce dernier est-il structuré et a-t-il la culture pour répondre à ce type de décision – c'est-à-dire, dans le respect du droit des conflits armés, la responsabilité exorbitante d'ordonner de tuer de sang-froid ou de se faire tuer.

- Au déclenchement puis dans le déroulé d'une opération militaire, qui irait expliquer au Conseil de sécurité des Nations unies les tenants et aboutissants de l'engagement militaire robuste conduit par Bruxelles ?

- Comment serait assuré le financement de telles opérations ? Sur quels fonds : communautaires ou étatiques ?

- Quelle adaptation serait requise pour la structure de commandement militaire ? *Quid* des relations avec l'Otan ?

On le voit, on le sait, en matière de défense il faut s'attacher d'abord à établir le cadre politique ⁽¹⁰⁾ avant de s'intéresser aux moyens permettant d'agir, car faire l'inverse n'a aucun sens et ne peut qu'exacerber les nationalismes. Soyons attentifs aux perceptions et bâtissons non de la division, mais de la solidarité.

Et pourquoi ne pas construire une Europe encore plus solidaire ?

Dans le périmètre politique actuel, il y a beaucoup à faire pour continuer à rendre plus efficace l'engagement collectif au sein de l'Union européenne.

C'est ainsi que trois évolutions me semblent souhaitables : établir un Conseil européen de sécurité pour irriguer au niveau politique à Bruxelles une culture « Défense », briser le plafond de verre qui écarte la politique de sécurité et de défense

⁽¹⁰⁾ Voir à ce titre l'intervention du président de la République Emmanuel Macron : « Faire revivre l'Europe comme une puissance politique stratégique », conférence sur la sécurité de Munich le 15 février 2020 (<https://youtu.be/OYKISo7D-9c>)

commune (PSDC) du territoire européen, car les enjeux n'ont pas de frontière et enfin faire en sorte que la stratégie de puissance de l'UE puisse s'appuyer sur un volet militaire robuste complémentaire et en soutien des actions diplomatiques menées par l'Union européenne au nom des États-membres.

La première évolution prolongerait au niveau du Conseil européen l'axe annoncé par M^{me} Ursula von der Leyen dans sa feuille de route avec la notion de « Commission géopolitique » à l'occasion de sa réunion hebdomadaire du Collège des commissaires.

L'appropriation par la PSDC du territoire européen n'aurait pas pour ambition de pallier ou remplacer l'Otan dans sa mission de défense territoriale, mais au contraire d'en marquer la complémentarité dès lors que des moyens militaires pourraient renforcer des moyens civils pour la gestion de situations extraordinaires sur le continent ou en périphérie immédiate.

Enfin, la mise en place à Bruxelles d'une structure permanente d'anticipation et de planification d'opérations militaires robustes et celle de conseillers militaires au sein des délégations de l'UE réparties à travers le monde s'avèrent chaque jour plus indispensables si l'on souhaite doter les 27 d'une capacité de répondre dans l'urgence aux défis de demain. Car anticiper c'est partager et confronter les analyses permettant ensuite de bâtir du consensus en vue de favoriser une capacité de décision.

*

**

Pour conclure, la sécurité des générations à venir passe par une meilleure appropriation citoyenne de ce qui nous unit au sein de l'Union européenne, par une gouvernance plus tonique dans les domaines de la sécurité et de la défense et par une capacité d'action partout, notamment sur et en périphérie immédiate du continent européen... Tels sont des objectifs pertinents pour consolider les avancées effectuées depuis la chute du mur de Berlin.

C'est-à-dire continuer à être solidaires entre États-membres de l'Union européenne malgré les défis qui seront placés devant nous. ♦